



AD'à PROPOS

Mars 2013 n° 16

Prochaine fermeture AD'APPRO 2013

- Du 1er mai au 12 mai 2013 inclus.
- Le lundi 20 mai 2013 toute la journée.

Table d'application

Afin de préparer les usagers à servir en restauration, à travailler sur des produits nouveaux, nous mettons en place une "table d'application". Elle consiste à organiser un repas copieux voire gastronomique, pour 4 personnes maximum extérieur à Ad'appro et pour un montant maximum de 15 €/ personne (intégralement reversé à l'association des usagers Ad'approjets). Cette table sera mise en place en fonction des réservations et aura lieu le jeudi à midi.

N'hésitez pas à réserver. !

Vie affective, vie sexuelle

Le comité national d'éthique s'est prononcé contre la profession d'assistant sexuel pour les personnes en situation de handicap. Nul doute que le débat va se poursuivre tant les positions des uns et des autres méritent attention, tout comme la grande détresse parfois des personnes concernées ! Il préconise toutefois une formation du personnel soignant et éducatif à la sexualité des patients. Pour la ministre chargée du Handicap, Marie-Arlette Carlotti, "la réflexion sur la vie affective, sentimentale et sexuelle des personnes en situation de handicap doit avoir lieu". "C'est une question légitime qui doit être étudiée de façon sereine. Le débat ne doit pas se résumer à la seule question des assistants sexuels", a-t-elle déclaré à l'AFP. Pour notre part nous avons commencé cette réflexion et nous commençons dès cette année les formations des équipes sur l'approche de la sexualité et de la vie affective.

Les établissements que les associations gèrent, composent avec leurs environnements :

- Economique : avec une crise qui atteint les financements des collectivités locales, les usagers, leurs familles, les établissements, les qualifications.
- Juridique : où l'on demande de plus en plus aux établissements de correspondre à des modèles de consommation, de sécurisation, de gestion, etc..
- Sociétal avec l'interrogation sur les applications de la laïcité dans le public ou dans le privé, la place du handicap dans la société, le droit à une sexualité, etc..

Ad'appro a comme fondement d'avoir fait le choix de privilégier les intérêts de l'utilisateur et s'est trouvé renforcé dans ses choix par la loi 2002 puis 2005 mettant au centre l'intérêt de l'utilisateur. Cela reste notre motivation et le centre de notre action. Nous nous sentons confirmés dans ces choix par les résultats d'orientation et d'acquisition d'autonomies des usagers au terme de leur accompagnement à Ad'appro ou au SAVS. Par le retour positif des familles lors d'enquêtes faites par des tiers.

Finalement c'est peut-être dans ces confirmations là que l'association, les équipes trouvent le soutien nécessaire à leurs actions et l'envie de s'impliquer toujours autant ?

J. Beauché

Exemple des contraintes et des effets de la crise

Les contraintes budgétaires fortes auxquelles est désormais confronté le Département et la progression de 170% en quatre ans des dépenses liées à la PCH, contraignent et obligent aujourd'hui le Conseil général à donner la priorité aux contributions légales et à mettre fin à un dispositif dérogatoire qu'il était seul à financer. En conséquence, à l'occasion de la séance plénière du 21 décembre 2012, il a été décidé par délibération de mettre fin dès l'année 2013 au déplafonnement de la PCH transport au-delà de 200 €/mois.

CHERCHONS LOCAL

"Bordeaux intra-muros, bien desservi, 700m², loyer raisonnable, pour héberger Association accueillant quarante adultes. Faire offre à Ad'appro- Innovation rue lecoq Bordeaux" Tel est l'enjeu à venir.

Nous sommes à l'étroit pour un coût de loyer élevé.

Des aménagements s'imposent si nous voulons développer des activités nouvelles répondant aux besoins repérés auprès des jeunes accueillis .

Il s'agissait donc de faire un choix . Il ne remet en cause, rien de ce qui fait la valeur de notre offre auprès des usagers, reconnue par tous, partenaires et financeurs.

Nous avons donc pris la décision de nous rapprocher, dans un premier temps, d'une Association qui, entre-autre nous permettra d'affronter le risque financier d'un changement.

Le choix ne s'est pas fait par hasard. Il se serait imposé à nous, tôt ou tard, sous une forme moins douce certainement.

Déjà un travail est entrepris pour évaluer des enjeux et de la qualité de nos apports respectifs dans ce projet.

Projet qui devrait se conclure, au terme d'un calendrier détaillé qu'accompagne une veille juridique, par une fusion avec l'Association Saint-François Xavier

Toute idée concernant ce relogement à venir sera examinée. merci de nous en faire part. Bien cordialement à vous tous.

Le Président : Jean-Paul Labardin

La vie comme elle va à Ad'appro et au SAVS

Bonne continuation

Usagers

Bienvenue

Elodie

Guillaume

William

Lilian

Elodie

Inès

Arnaud

Mathieu

Steve

Equipe. Ils étaient avec nous ce trimestre

Emma

Emilie

Elise

Capucine

Véronique

Joana

Mohammed

CE TRIMESTRE

Camp Montagne février 2013



Projets à venir

Soirées 2013

3 soirées festives sont programmées pour 2013 :

- Jeudi 25 juillet 2013 : Gamy groupe variétés françaises
- Jeudi 3 octobre 2013 : groupe rock
- Jeudi 12 décembre 2013 : soirée conte avec Rémy Boussanguy

Départ Mme Pelissier

Mme Chantal Pelissier vient de faire valoir ses droits à la retraite. Elle était notre inspectrice au Conseil général. Je veux ici témoigner de l'implication de cette professionnelle depuis plus de 15 ans auprès du projet d'Ad'appro et du SAVS, toujours rigoureuse ce qui n'empêchait pas une grande attention portée au suivi des personnes et à leurs besoins, un grand respect du travail fait pas les équipes. Merci à elle ! Notre interlocutrice est Mme Méline Poulain avec laquelle nous espérons travailler en aussi étroite confiance.



Vidéo livret d'accueil

Actuellement Benoit et Julie Laggarigues, vidéastes, réalisent à notre demande une vidéo. Cette vidéo travaillée avec l'équipe, les usagers, doit permettre d'expliciter mieux encore le livret d'accueil à un usager entrant. Celui qu'il reçoit sur un support papier dès son admission cherche déjà à l'informer au mieux de ce qu'il va trouver durant son séjour à Ad'appro et au SAVS. Il reste néanmoins difficile d'accès pour certains jeunes qui ont du mal avec l'écriture, les concepts, même si nous avons utilisé des pictogrammes. Avec la vidéo qui a choisi une méthodologie participative des usagers, de l'équipe, on essaie de rendre vivant et explicite ce livret d'accueil qui pourra être actualisé régulièrement. A son admission l'utilisateur recevra donc un livret d'accueil sous forme papier et un Dvd de présentation. En principe ce Dvd sera disponible dernier trimestre 2013.

Information CPAM

Madame, Monsieur,

Accident de la circulation, sportif, ou scolaire, morsures, coups et blessures volontaires ou involontaires, chute sur la voie publique causée par un défaut d'entretien ou de signalement du danger : autant d'exemples d'accidents que l'on appelle « accident causé par un tiers ».

Savez-vous que dans ce cas, les victimes doivent signaler cet accident aux professionnels de santé qui les soignent et doivent déclarer à l'Assurance maladie que les soins sont consécutifs à un accident imputable à une tierce personne ?

Ainsi informée, la Cpm de la Gironde peut exercer son recours auprès de la personne responsable ou de la compagnie d'assurances. Les frais engagés pour les soins ne sont donc pas supportés par la collectivité publique, mais par la compagnie d'assurances du tiers responsable. Votre structure représente un relais important pour sensibiliser le public sur cette démarche simple et utile pour la collectivité, qui n'a aucune incidence sur les remboursements.

Je vous transmets donc :

- un communiqué destiné, si vous le souhaitez, à votre site internet.*

Vous pouvez commander gratuitement des exemplaires de la plaquette et de l'affiche à l'aide du bon de commande ci-joint.

Vous remerciant de votre aide dans cette campagne d'information,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,

L'espace des Familles et Amis

Dates des prochains CVS

- Mercredi 24 avril 2013
- Jeudi 13 juin 2013 : nouvelles élections CVS
- Mercredi 18 septembre 2013
- Mercredi 4 décembre 2013

Les représentants des parents sont :

- Monsieur Thierry DEPRE 06 07 52 98 47 ou
thierry.depre@orangeftgroup.com

- Mme LESPINASSE 06/82/84/67/52 ou
marielespinasse@wanadoo.fr

Place des familles

Emma stagiaire a effectué une enquête auprès des familles pour connaître leur sentiment sur la place laissée aux familles à Ad'appro. Il ressort un certain nombre de points dont certains ont d'ors et déjà été traités :

- Une rencontre avec l'équipe éducative vous semble-t-elle nécessaire avant l'arrivée de votre enfant ? 100% oui
- Lors de l'admission de votre enfant, vous a-t-on suffisamment renseigné quant au fonctionnement de l'établissement ? oui 91%
- Quels outils sont mis en place par la structure pour vous permettre de vous impliquer et d'échanger au sein de cette dernière ? Rencontre avec les encadrants, réunions à thème, porte ouverte avec repas, spectacles, des soirées festives régulières qui permettent de rencontrer l'équipe éducative et d'autres parents, représentant des parents, des rencontres avec l'équipe éducative, Internet – réunions- rencontres avec l'équipe éducative, le directeur. On a décidé d'envoyer une plaquette d'Ad'appro avec l'ensemble du courrier d'admission.
- Ressentez-vous le besoin d'être en contact avec les autres parents de la structure ? non 57%
- Est-ce selon vous, déjà le cas ? Oui 57%
- La structure vous sollicite-t-elle suffisamment quant-aux démarches administratives relatives à votre enfant ? 86% oui
- Pensez-vous, que la structure vous renseigne suffisamment des projets (stages, loisirs...) de votre enfant ? oui 75%
- En tant que parents, avez-vous remarqué des changements notables dans le comportement de votre enfant depuis son admission ? Oui 100%
- Selon vous, l'institution vous accorde-t-elle, une place suffisante dans le choix d'orientation de votre enfant ? Oui 86%
- Ressentez-vous une certaine inquiétude quant au libre choix de votre enfant ? Non 76%
- Vous sentez-vous représentés dans votre statut de parent au sein de l'institution ? Oui 86%
- Ressentez-vous un certain isolement quant à l'accompagnement et l'orientation de votre enfant ? Oui 100%
- Pensez-vous être au courant de vos droits concernant votre place au sein des institutions accueillant vos enfants ? Oui 64%
- Est-ce un sujet susceptible de vous intéresser ? Oui 46%

Evaluation externe

L'établissement Ad'appro et le service SAVS ont validé leur évaluation interne. Dès maintenant nous nous sommes tournés vers l'évaluation externe qui débutera lors du 2ème trimestre 2013 et ses conclusions seront rendues le 1er trimestre 2014. Un évaluateur extérieur viendra évaluer un certain nombre d'items, mesurer des écarts en fonction du projet d'établissement ou de service. Il sera amené à interroger des usagers, des salariés, des familles, des partenaires, les fonctionnements des instances comme le Conseil de la vie sociale. Cette évaluation est une obligation comme pour tous les établissements sociaux, médico-sociaux, sanitaires et doit être effectuée tous les 7 ans. Notre méthodologie a pris le parti d'utiliser cette "contrainte" pour dynamiser nos actions favoriser la participations des usagers des familles, des partenaires.

Mise en place d'un atelier d'habiletés sociales

Pourquoi ce projet : de mettre en place des ateliers d'habiletés sociales ?

• Le constat

Les personnes suivies à l'Ad'appro éprouvent parfois ou souvent des difficultés à entrer en communication avec leur environnement de manière adaptée. Leur comportement n'est pas approprié à la situation. Il s'agit en fait d'une difficulté à comprendre, interpréter et intégrer les codes sociaux. La bonne distance à l'autre n'est pas facile à évaluer, ainsi cela peut aller du trop au pas assez de distance physique, il en est de même en ce qui concerne la distinction de ce qui est du domaine professionnel ou privé. Cela interfère sur leurs relations avec les personnes de leur entourage, provoquant de l'incompréhension et pouvant aller jusqu'au rejet de part et d'autre. Ces comportements ont une incidence négative sur leur vie quotidienne, et peuvent limiter leur possibilité de réussite lors de leur orientation. Proposer un atelier d'habiletés sociales permettra aux usagers de mieux se faire comprendre et de mieux appréhender leur environnement.

Les comportements inadaptés des usagers leur porte préjudice dans la vie quotidienne, ce qui entrave la réalisation de leur projet.

Différentes causes sont à l'origine de ces difficultés :

- Pour raisons cognitives
- Pour raison de carences éducatives
- Pour raison d'absence d'exigence à leur égard
- Pour raison de non accès à la symbolisation

Il s'agit d'agir sur les comportements inadaptés que nous avons repérés dans le cadre des ateliers à l'Ad'appro des stages en entreprises, en ESAT, en foyer occupationnel, lors de sorties ou de situations rapportées par les familles.

Il faut apprendre aux usagers à communiquer leurs émotions et leurs besoins de façon compétente et adaptées afin d'être écoutés, compris dans une réalité sociale, familiale et professionnelle.

Pour qui ce projet

Tout usagers éprouvant une difficulté relationnelle dans un domaine précis empêchant son intégration à un groupe, quel qu'il soit.

Quel est l'objectif de cet atelier

L'entraînement aux habiletés sociales est une intervention structurée qui vise à enseigner une méthode pour résoudre des situations problématiques qui surviennent dans la vie de tous les jours, à promouvoir le maintien des habiletés acquises et leur généralisation.

Les ateliers doivent aider à repérer ses émotions et celles des autres.

Les ateliers doivent apprendre à gérer les conséquences de ses émotions et avoir une lecture des comportements émotionnels

Ils doivent aussi aider à gérer les conséquences de ses actes.

Dans une perspective idéale, l'usager doit pouvoir énoncer sa problématique. Il doit la mettre en scène et la travailler au sein de l'atelier. Puis il faut favoriser la mise en situation réelle afin d'évaluer les écarts entre le comportement initial et l'instant présent.

Après la mise en situation, le groupe fait part de ses observations sans jugements, ainsi que de son ressenti sur la séance.

A chaque solution trouvée, il faut se demander si le but recherché est atteint.

Le fonctionnement de l'atelier vise à :

Recevoir l'information de manière adaptée, être conscient de ce qui se joue entre la personne et son interlocuteur.

Savoir traiter l'information reçue et être capable de choisir la réponse adaptée.

Emettre la réponse adaptée en utilisant un comportement adapté.